

MAIRIE DE LE BIOT

COMPTE RENDU

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2012

Convocations du 08 NOVEMBRE 2012

Présents : M. Le Maire, Philippe BOTU, Sébastien CETTOUR- CAVE, Yvette GUILLEREY , Christian PIGNIER ; Gilles ROBERT, Gérard THILLIER, Frédéric RENEVIER.

Abst : Muriel LE SOBRE

Secrétaire de séance: Sébastien CETTOUR CAVE

I/ ASSAINISSEMENT : Travaux assainissement La Moille à Richebourg

Le marché a été attribué au groupement d'entreprises SOCCO/ GIROD pour un montant initial 379 242,20 € HT

Monsieur le Maire présente l'avenant n° 1 d'un montant de 27 600 € HT (avenant en positif : travaux supplémentaires en cours de chantier, ces travaux ayant bien entendu été validés par le maître d'oeuvre). Le Conseil Municipal, après l'énumération des travaux en question approuve à l'unanimité l'avenant n° 1.

Le chantier sera réceptionné le 16 Novembre 2012 , ce qui permettra de débloquer le solde de la subvention (pour fin 2012 ou début 2013) . Cette dernière s'élève au total à 126 500 €.

II/ PROLONGATION CONTRAT VULLIEZ ROBERT

Le contrat de travail arrive à échéance le 09 décembre 2012. le Conseil Municipal décide de renouveler ce contrat pour une durée de 6 mois soit Juin2013.

Monsieur le Maire rappelle que :

- La divagation des chiens est interdite: ceux ci doivent être maintenus attachés
- A l'approche de l'hiver il est demandé de se garer correctement sans empiéter sur la chaussée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 00

Le Maire
HV TOURNIER

